



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE L'ÉPIPHANIE

ANNÉE 2016

En cette fin d'année 2016, c'est avec plaisir que je vous présente mon rapport sur la situation financière municipale. Je présenterai les états financiers de l'année 2015 et le rapport du vérificateur ainsi que les résultats préliminaires de l'année en cours incluant le dépôt de la liste des contrats octroyés par la Ville depuis mon dernier rapport. Je vous informerai de la rémunération des élus et je compléterai par un énoncé des orientations générales du prochain budget conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes.

I EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

D'une façon générale, la situation financière de la municipalité est très satisfaisante. La saine gestion des ressources matérielles, humaines et financières se traduit par de très bons résultats. Les opérations du dernier exercice financier nous montrent un excédent des revenus sur les dépenses, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 de l'ordre de **447 087 \$**.

Comparativement au budget élaboré pour ce même exercice financier, le résultat se présente ainsi :

	<u>Budget</u>	<u>Réalisation</u>	<u>Écart</u>
Revenus	6 786 492 \$	6 672 581 \$	(113 911 \$)
Dépenses	<u>6 786 492 \$</u>	<u>6 225 494 \$</u>	<u>560 998 \$</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>∅</u>	<u>447 087 \$</u>	<u>447 087 \$</u>

Les états financiers confirment le respect de l'enveloppe globale des crédits budgétaires adoptés originalement.

En ce qui concerne l'endettement pour l'ensemble de la ville, au 31 décembre 2015, il se chiffre à **6 018 495 \$** une baisse de 503 331 \$ ou 7,72 % comparativement à 2014. C'est le quatrième rapport que j'ai l'honneur de déposer et j'aimerais souligner que l'endettement au cours de ces quatre dernières années a fortement diminué de 7 925 879 \$ à 6 018 495 \$ soit une baisse de 1 907 384 \$ ou 24,1 %.

La dette se répartit de la façon suivante :

La dette des divers secteurs de la ville se chiffre à 2 101 824 \$ soit 34,92 % de l'endettement total de la ville. Les emprunts pour couvrir les subventions du **gouvernement du Québec** quant à eux sont au montant de 865 145 \$ (14,37 %).

La portion de la dette affectant l'ensemble des contribuables est de 3 051 526 \$ qui représente un ratio de 0,73 % sur la richesse foncière uniformisée au 31 décembre 2015, soit un montant de **544 \$** par habitant.

La présentation des états financiers, exigés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, nous permet de ressortir la valeur nette de la Ville de L'Épiphanie qui se chiffre à **18 641 986 \$**.

Valeur nette des actifs	15 607 704 \$	
Prêt à l'O.M.H. L'Épiphanie	38 265 \$	
Placement / assurance	42 957 \$	
Subvention à recevoir et autres	864 607 \$	
		16 553 533 \$
Les liquidités disponibles:		
L'excédent non affecté	1 337 982 \$	
L'excédent affecté : Vidange des étangs	118 916 \$	
Fonds de roulement non engagé	384 546 \$	
Réserve de l'avenir	135 936 \$	
Réserve environnement	54 161 \$	
Réserve sécurité publique	27 143 \$	
Soldes disponibles des règlements d'emprunts	35 219 \$	
Fonds des parcs et terrains de jeux	11 451 \$	
Financement permanent à venir sur des travaux effectués	(5 548 \$)	
		<u>2 088 453 \$</u>
		<u>18 641 986 \$</u>

Ce qui représente une valeur nette par habitant de **3 323 \$** en date du 31 décembre 2015.

II RAPPORT DES VÉRIFICATEURS :

Le rapport des vérificateurs mentionne que les états financiers consolidés représentent fidèlement la situation financière de la Ville de L'Épiphanie au 31 décembre 2015 et que les principes comptables employés sont conformes aux exigences de la normalisation de la comptabilité municipale au Québec et des principes comptables généralement reconnus au Canada.

* * * * *

III RÉSULTATS DES OPÉRATIONS POUR L'ANNÉE 2016

Bien que le présent exercice financier ne soit pas terminé, il s'avère que, selon le dernier rapport semestriel déposé par la trésorière, on peut s'attendre à un excédent des revenus sur les dépenses d'environ 75 000 \$.

Quant aux activités réalisées au cours de 2016, on constate que la majorité d'entre elles s'inscrivent dans les priorités d'actions retenues en début d'année par le conseil municipal.

Nous avons procédé à plusieurs études et analyses afin de mieux planifier les années à venir. Quelques mandats professionnels ont été accordés notamment aux fins de la mise à jour du plan de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout, et ce, dans le but d'accéder aux subventions de la taxe sur l'essence et du nouveau programme de renouvellement des conduites offert en 2016. Nous espérons que ces projets soient retenus afin de bénéficier des subventions annoncées pouvant aller jusqu'à 80 % des coûts admissibles. Par ailleurs, une mise à jour du plan directeur du réseau d'égout a été réalisée afin de compléter notre connaissance des infrastructures municipales.

Au niveau des infrastructures routières, le réaménagement du carrefour Leblanc/Notre-Dame, la réfection de la rue Notre-Dame sur le tronçon situé entre la route 341 et la rue Leblanc, ainsi que l'amélioration des intersections de la rue Notre-Dame/St-Pierre/Hôtel-de-Ville, sont sur la table à dessin des ingénieurs pour permettre d'identifier des solutions à la sécurité routière, piétonnière et cycliste. Ces projets devraient se concrétiser à court et à moyen terme suivant des consultations populaires sur les scénarios retenus.

Toujours en matière de sécurité routière, des rencontres avec les représentants du ministère des Transports ont eu lieu afin d'identifier des solutions aux multiples problèmes de circulation sur la route 341. Nous comptons poursuivre nos démarches

afin que des investissements soient consentis par le gouvernement du Québec pour accroître la fluidité et la sécurité sur cet axe de circulation essentiel à la mise en valeur du territoire Épiphaniien.

Durant l'année 2016, nous avons poursuivi notre programme d'investissement et de revitalisation dans nos parcs. Soulignons le remplacement des modules de jeux au parc Donald-Bricault et au parc des Prés, la réfection du terrain de tennis et le réaménagement complet du parc Canin, en y ajoutant une superficie d'environ 9 000 mètres carrés de même qu'un accès à l'eau. Ces travaux s'inscrivent dans notre volonté d'augmenter l'achalandage de l'ensemble des services de loisirs. À titre d'exemple, le nombre d'usager du terrain de tennis a quadruplé tandis que l'utilisation du circuit canotable affiche une augmentation de 20%.

Bien que l'entente intermunicipale en matière de loisirs n'ont pas été renouvelées par la Paroisse, nous avons maintenu l'offre de loisirs au même niveau et permis aux organismes de bénéficier de mêmes avantages et privilèges en accordant, en plus, une aide financière substantielle à la Maison des Jeunes. En ce qui concerne la bibliothèque municipale, au moment de rédiger ces lignes, nous ne connaissons pas encore la position de la Paroisse. Toutefois, pour la Ville, l'entente relative à la bibliothèque est acceptée et autorisée de signature depuis octobre dernier. Malgré tout, la Ville accepte encore les citoyens de la Paroisse à sa bibliothèque.

L'urbanisme et la planification du territoire marqueront l'année 2016 par l'application de la réglementation conforme au nouveau plan d'urbanisme adopté en fin d'année 2015. Ceci aura permis et assurera à l'avenir, un meilleur encadrement et contrôle du développement, basé sur l'intégration et l'harmonisation des nouvelles constructions au milieu bâti. Par ailleurs, divers secteurs déstructurés ont été ciblés afin de raffiner leur planification et ainsi accroître leur potentiel de développement.

Notons aussi, sous d'autres registres; la mise en place d'un service de communication avec l'embauche d'une responsable de ce service qui aura permis, et permettra à l'avenir, à la population d'être adéquatement informé des activités de la Ville en temps réel.

Mentionnons en terminant, certains investissements sur les propriétés de la Ville nécessaires au maintien de l'intégrité des bâtiments et des infrastructures. Entre autres, la réfection de la toiture et le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville, la réhabilitation du réseau d'égout au centre communautaire et la réfection du pavage au stationnement du parc du Barrage.

IV CONTRATS MUNICIPAUX

Nous déposons en annexe au présent rapport, comme l'exige la Loi, la liste de tous les contrats octroyés depuis novembre 2015 comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ ainsi que ceux de plus de 2 000 \$ accordés à un même entrepreneur lorsque l'ensemble comporte une dépense de plus de 25 000 \$.

V RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Répondant à l'exigence de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous indiquons que la rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil municipal pour l'année 2016 s'établissent comme suit :

<u>ville de L'Épiphanie</u>	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
Maire	17 442 \$	8 721 \$
Conseillers	5 814 \$	2 907 \$

De plus, le maire reçoit de la municipalité régionale de comté de L'Assomption, une rémunération annuelle forfaitaire de 4 700,62 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 2 350,31 \$.

VI ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

En décembre, votre conseil municipal procédera à l'adoption du budget 2017. À cette occasion, nous planifierons les projets à réaliser compte tenu des problématiques observées. Il va sans dire que nous tenterons au mieux d'établir nos priorités d'interventions dans les champs d'activités qui permettront de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

Le projet d'étude d'opportunité de regroupement municipal amorcé par la Paroisse, auquel la Ville adhère sans réserve, mobilisera les ressources en début d'année. Les résultats de cette étude devraient être disponibles au printemps. Nous comptons scruter à la loupe ces résultats et dans l'éventualité où ceux-ci s'avèrent intéressants pour la

Ville, une importante consultation sera menée auprès de la population de ville afin d'obtenir l'opinion populaire sur ce projet majeur susceptible de marquer l'avenir du Grand L'Épiphanie.

Parallèlement, nous poursuivons nos démarches afin de mener à terme les différents projets mis en plan au cours des dernières années visant le renouvellement des infrastructures municipales et la correction des diverses problématiques observées. Plusieurs projets seront certes ajoutés à l'agenda et se verront confirmés lors de l'élaboration du budget 2017.

* * * * *

CONCLUSION

Ceci complète les devoirs et responsabilités que m'impose la Loi sur les cités et villes. Avant de terminer, j'aimerais encore une fois remercier les citoyens de la Ville de L'Épiphanie pour leur encouragement continu et leur confiance. Je veux aussi remercier les membres du conseil et les employés de la municipalité pour leur implication et leur détermination dans l'atteinte des objectifs et dans la réalisation des différents projets mis en chantier. La réalisation des différents projets n'est possible qu'en travaillant en étroite collaboration et dans le respect des volontés communes d'agir.

Cordialement vôtre,

STEVE PLANTE

Maire de la Ville de L'Épiphanie

**Liste des contrats comportant une dépense
supérieure à 25 000 \$**

Du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016 (Art. 474.1 L.C.V.)

Fournisseur	Objet du contrat	Montant
Assomption Asphalte	Resurfaçage et stationnement parc du Barrage	47 112 \$
BCGO S.E.N.C.R.L.	Vérification 2015	25 409 \$
Beaudoin Hurens & Ass.	Génie municipal pour divers règlements	29 951 \$
Bellemare Couvertures Itée	Toiture de l'hôtel de ville	55 521 \$
Climatisation Deschênes	Climatisation hôtel de ville et réparation centre communautaire Guy-Melançon	35 685 \$
Dufresne Hébert Comeau	Honoraires avocats	79 245 \$
EDF Ltée	Équipement de déneigement	45 674 \$
Groupe Investors inc.	REER collectif des employés	131 988 \$
Hewitt Équipement Itée	Chargeuse	245 239 \$
Leroux Beaudry Picard & Ass.	Mise à jour du rôle d'évaluation	43 901 \$
MRC de L'Assomption	Ordures et transport collectif	641 941 \$
OMH L'Épiphanie	Participation au déficit	47 582 \$
PG Solutions	Licence annuelle	43 450 \$
Postras Asphalte	Rapiéçage et réfection puisard	58 049 \$
Réseau CRSBP / Biblio	Cotisation annuelle 2016 et licence	42 741 \$
SSQ vie	Assurance groupe / employés	47 454 \$
Tech Sport inc.	Modules de jeux	113 487 \$
Tennis Mapa inc.	Resurfaçage terrain tennis	32 285 \$
Ville de Repentigny	Quote-part incendie	517 809 \$

Total :

2 212 003 \$